

Elaboration du PLUi Paris Terres d'Envol – Phase diagnostic/PADD

Compte-rendu atelier « Développement économique »

Atelier acteurs du 21 avril 2022

1/ Informations pratiques

L'atelier a eu lieu le jeudi 21 avril 2022 de 14h30 à 16h30 au siège de l'EPT Paris Terres d'Envol à Villepinte. L'atelier s'adressait aux acteurs du développement économique du territoire, qui ont été conviés par mail.

Il a réuni 18 participants.

L'atelier visait plusieurs objectifs :

- Recueillir la vision des acteurs du développement économique de Paris Terres d'Envol sur les possibilités d'évolution du territoire dans les prochaines années
- Discuter des priorités à donner pour l'évolution du territoire
- Réfléchir sur les premières orientations du PADD et formuler des propositions

Les intervenants :

- Isabelle Williame, Directrice générale adjointe en charge de l'aménagement, des mobilités et du développement durable (Paris Terres d'Envol)
- Pierre Tifagne, Chef de projet PLUi (Paris Terres d'Envol)
- Guillaume Perez, Chef de projet – Marie Fontaine, Chargée d'études (Espace Ville)
- Marie-Liesse Poyeton, Consultante – Margot Le Roy, Consultante (Rouge Vif)

2/ Déroulé

A. Temps collectif : introduction et présentation des premiers éléments de diagnostic

- Propos introductifs par Isabelle Williame, Directrice générale adjointe en charge de l'aménagement, des mobilités et du développement durable (Paris Terres d'Envol).
- Présentation du PLUi et de la démarche de concertation, présentation des éléments du diagnostic (Espace Ville et Rouge Vif)
- Présentation des modalités de l'atelier (Rouge Vif)

B. Temps d'atelier

Objectifs :

- Partager des atouts, des difficultés, mais également des opportunités et des perspectives
- Identifier des besoins et des attentes

Modalités :

- Réflexion en sous-groupes de 5 à 10 personnes
- 50 minutes de travail
- Un rapporteur est désigné à chaque table pour remplir la grille de contribution et pour se faire le porte-parole lors de la restitution



4 questions guidant l'atelier :

- Sur le territoire, quels sites ou secteurs économiques sont à préserver, développer, diversifier, requalifier ?
- Quelles activités économiques sont compatibles avec la proximité de zones pavillonnaires d'espaces verts ou agricoles ?
- Pour vous les grandes zones d'activités du territoire manquent de ... ?
- Identifiez-vous de nouveaux besoins pour le développement économique ou pour mieux accompagner l'évolution des espaces dédiés ?

3/ Restitution de l'atelier en discussion libre

Les participants ont souligné l'importance de **préserver les activités historiquement présentes sur le territoire et qui participent à l'identité de Paris Terres d'Envol** : les secteurs aériens, logistiques et agricoles. Ils soulignent tout de même un manque de dessertes et de parkings pour les camions de logistique.

L'ancienne friche PSA située à Aulnay-sous-Bois revête un vrai potentiel pour le développement économique du territoire et pourrait être requalifiée en un **pôle d'excellence sur la transition écologique** par exemple, participant ainsi à l'identité du territoire et à faire changer l'image actuelle du territoire.

L'arrivée des 9 nouvelles gares du Grand Paris Express permettra également de développer des espaces économiques autour et d'apporter une diversification par rapport à l'existant avec des possibilités de Fab'Lab', d'espaces de co-working, de tiers-lieux permettant ainsi de créer des emplois, de **soutenir l'entrepreneuriat, l'innovation**. Ces futurs espaces économiques doivent également être adaptés avec la fonction résidentielle autour.

Bien que le territoire soit plutôt bien desservi pour venir travailler, les entreprises sont confrontées à des problèmes de recrutement car le secteur Nord n'est pas un bassin résidentiel. Ce point pourrait être compensé par une **meilleure mise en valeur des grands secteurs d'activité du territoire** afin d'attirer les actifs. De plus, les participants évoquent à l'unanimité la **nécessité de développer les offres de formation sur le territoire** qui sont quasi-absentes aujourd'hui. Cette offre doit notamment être composée au regard des besoins de compétences des entreprises sur le territoire afin de permettre de leur permettre de recruter des personnes du territoire, la population de Paris Terres

d'Envol. Il serait intéressant de créer des pôles universitaires sur les énergies renouvelables, sur les nouvelles techniques de construction respectueuses de l'environnement, sur la transition énergétique, la rénovation urbaine...

Les activités productives, logistiques principalement situées sur le Nord du territoire sont incompatibles avec la fonction résidentielle notamment pour les nuisances produites. Les zones d'habitat sont des **lieux propices à la formation, à l'installation de tiers-lieux, à l'insertion de l'économie sociale et solidaire (ressourcerie, etc.)**. Les zones d'habitat sont des lieux où le lien social a une place importante qu'il semble nécessaire d'instaurer ou de ré-instaurer.

Il est également important de concerter les habitants afin de connaître leurs besoins, leurs attentes sur les activités économiques à développer à proximité de leurs lieux d'habitat.

Enfin, afin de faciliter les parcours pour se rendre au travail et d'être attractif, les participants évoquent **la mise en place de pistes et d'espaces de mobilités douces, de nouveaux réseaux de bus pour rejoindre les zones d'activités économiques.**